

Réponses à quelques questions posées fréquemment

- **FINANCE D'INSCRIPTION** : la finance d'inscription est de CHF 150.-
- **FINANCE DES COURS** : la taxe d'études est identique pour les étudiant-e-s de toutes les provenances ; elle se monte à CHF 1'000.- par année. Des finances de cours de CHF 550.- par année sont également perçues.
- **INDEMNISATIONS** : non définies
- **MATERIEL/LIVRES** : l'achat de matériel, de livres, etc, s'élève à environ CHF 1'000.- par année.
- **FORMATION PRATIQUE (stages)** : les places de stage et le stage sont organisés par l'école. Les frais liés aux stages sont à la charge des étudiant-e-s (déplacement, logement, etc.).
- **REPAS (stages)** : en principe, les repas peuvent être pris dans les institutions de stages aux mêmes conditions que le personnel. De même, il existe des possibilités de louer des chambres dans certaines institutions de stages.
- **TRAVAIL DURANT LES ETUDES A PLEIN TEMPS** : compte tenu du nombre de périodes de formation théorique et de formation pratique obligatoires ainsi que du volume de travail individuel à effectuer en dehors de l'école, il est difficile d'exercer simultanément une activité professionnelle qui permette de s'assumer financièrement.
- **BOURSES D'ETUDES** : les bourses d'études relèvent du lieu de domicile des parents et les demandes doivent être adressées aux autorités compétentes.

Dans le canton du Valais, le Service des bourses et prêts d'honneur dépend du Département de l'Education, de la Culture et du Sport. Il attribue des aides en fonction d'un barème basé sur les revenus et la situation familiale.

Les demandes de bourses sont à adresser à :

*Dpt de l'Education, de la Culture et du Sport, Bourses et prêts d'honneur, Avenue de France 8,
1950 Sion. Tél. +41 27 606 40 85.*

- **SERVICE MILITAIRE** : il est vivement recommandé aux étudiant-e-s d'éviter de faire leur école de recrue pendant les études au risque de perdre une année.
- **CARTE D'ETUDIANT-E** : une carte de légitimation est délivrée aux nouveaux étudiant-e-s après le début des études. Elle donne droit à des rabais dans certaines librairies, magasins et lors d'activités sportives.

Vous trouverez d'autres informations utiles sur le site web de la HES-SO Valais-Wallis (www.hevs.ch). Pour tout autre renseignement, contactez directement le secrétariat.